



Groupement forestier coopératif St-François

345 Parc Industriel, Windsor, Qc, J1S 3A7

819-845-3266

Plan d'aménagement forestier



IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

NOM:	FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C.
ADRESSE:	60, Chemin Boisvert
VILLE:	Danville, QC
	J0A-1A0
REPRÉSENTANT AUTORISÉ:	Brouillette Josée
TÉL:	Rés:(819)839-3521 Bur:
NO PRODUCTEUR:	FERM97515285
PLAN NUMÉRO:	97P100

OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs:

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes).
- permettre à l'agence de protéger les investissements dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés

NOTE: Le plan d'aménagement est un outil qui doit servir exclusivement à accroître les connaissances relatives à la propriété afin de mieux protéger ses ressources et procéder à leur mise en valeur. Toutes autres utilisations, telles que l'évaluation forestière, sont hasardeuses puisque les recherches ne sont pas menées à cette fin.

1- LOCALISATION DE LA SUPERFICIE A VOCATION FORESTIÈRE

Nom du producteur forestier : FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C.

Propriété numéro :01 Photographie aérienne : 2007

Municipalité régionale de comté (MRC): Les Sources Code: 580

Municipalité : Danville Code: 40047

Unité d'évaluation	Cadastre	Rang	No. du lot	Zone	Unité aména.	Superficie totale (ha)	Superficie forestière (ha)	OGC
8370-19-9986	(2344) Shipton	06	21A	V: vert	511	27.0	18.8	O
8370-19-9986	(2344) Shipton	06	21C-P	V: vert	511	1.2	0.0	O
8370-19-9986	(2344) Shipton	06	22B	V: vert	511	11.5	5.6	O
8370-19-9986	(2344) Shipton	06	22C-P	V: vert	511	11.5	8.2	O
						51.2	32.6	

2-OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

Le propriétaire désire augmenter le potentiel ligneux de son boisé en y pratiquant des interventions sylvicoles favorisant l'accroissement de sa forêt, l'amélioration de la qualité des tiges et l'établissement d'une régénération adéquate. Ces interventions devant se faire dans un optique de développement durable et de respect de l'environnement.

Le propriétaire désire reboiser les parties improductives de sa propriété.

51.2
32.6

18.6



3-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Producteur forestier: FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C.

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Superficie approx.	Essences principales	
001	Sapinière à cèdre Densité: A Hauteur (m): 13/17 Âge: 50	2.4 ha	SAPIN PRUCHE	CEDRE ERABLE ROUGE

Ce peuplement a déjà été traité dans le cadre du programme d'aide. Une coupe d'ensemencement a été réalisée en 1999 afin d'augmenter la qualité globale des tiges et afin d'installer une régénération de qualité dans ce peuplement.

Traitements suggérés:

ECLAIRCIE COMMERCIALE (subventionnée)

Cette intervention se pratique dans des peuplements de forte densité et d'âge moyen. Elle consiste à récolter entre 25 et 35 % du volume totale dans l'étage supérieur du peuplement c'est-à-dire, environ un arbre sur trois. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 25% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé. Les critères de sélection des arbres à favoriser seront par ordre d'importance : l'essence, la qualité, la vigueur et la grosseur des tiges.

002	Aulnaie Densité: Hauteur (m): / Âge:	2.1 ha	AULNE RUGUEUX	
-----	---	--------	---------------	--

L'humidité excessive de ce site n'offre pas de conditions intéressantes pour rentabiliser des travaux d'aménagement.

Traitements suggérés:

003	Résineux en régénération Densité: Hauteur (m): / Âge:	0.4 ha	SAPIN	EPINETTE BLANCHE
-----	--	--------	-------	------------------

Ce peuplement a déjà été traité dans le cadre du programme d'aide. Une coupe de récupération totale a été réalisée en 2004 pour récupérer le bois qui était renversé.

Traitements suggérés:

ECLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE (subventionnée)

Ce traitement consiste à sélectionner une tige à tous les 2 mètres de manière à répartir l'accroissement sur un nombre plus restreint de tiges de bonne qualité. Cette intervention vise à augmenter la croissance, la qualité et la vigueur des arbres résiduels.

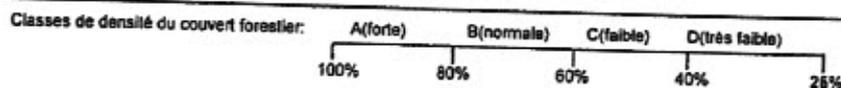
L'opération se fait sans qu'il y ait récupération d'un volume de bois. Les jeunes arbres coupés sont laissés sur place. Après le traitement on retrouvera environ 2,000 à 2,500 tiges à l'hectare. Le choix des essences à favoriser sera par ordre d'importance: l'épinette, le sapin, les feuillus durs et les autres résineux.

004	Feuille intolérant avec résineux Densité: B Hauteur (m): 11/17 Âge: 20/ 40	1.2 ha	ERABLE ROUGE CEDRE	TREMBLE BOULEAU GRIS	SAPIN
-----	---	--------	-----------------------	-------------------------	-------

Le site est généralement frais.
Certains secteurs du peuplement sont bien régénérés en résineux de qualité.

Traitements suggérés:

Le propriétaire pourrait récolter graduellement les tiges de tremble et de bouleau gris qui nuisent au bon développement des tiges de qualité qu'on retrouve dans ce peuplement.



3-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Producteur forestier: FERME DANIEL GOUBOUT S.E.N.C.

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Superficie approx.	Essences principales	
-----------	--------------------	--------------------	----------------------	--

005	Feuillu en régénération	0.5 ha	AULNE RUGUEUX	PEUPLIER BAUMIER BOULEAU GRIS
-----	-------------------------	--------	---------------	-------------------------------

Densité: Hauteur (m): 1 Âge:

Le site est généralement humide.

La faisabilité de l'intervention devra toutefois être vérifiée par notre équipe technique avant d'entreprendre les travaux.

Traitements suggérés:

DÉBROUSAILLEMENT MANUEL, DÉBLAIMENT ET REBOISEMENT (subventionné)

Nous recommandons le reboisement de cette superficie peu productive. Le débroussaillage consiste à couper totalement les arbres. Les déchets de coupe seront mis en andains après coupe pour faciliter la mise en terre des plants. Le reboisement comprend la mise en terre de 2200 plants à l'hectare, d'essences appropriées au type de sol.

006	Résineux avec érable rouge	4.0 ha	SAPIN CEDRE	ERABLE ROUGE TREMBLE EPINETTE NOIRE
-----	----------------------------	--------	-------------	-------------------------------------

Densité: B Hauteur (m): 9 / Âge: 20

Le site est généralement frais.

Ce peuplement a déjà été traité dans le cadre du programme d'aide. Une coupe d'éclaircie précommerciale a été réalisée en 2003 afin d'augmenter la qualité globale des tiges et d'accroître la croissance en volume du peuplement.

Une éclaircie précommerciale vieille d'une dizaine d'années a été effectuée au sud du peuplement.

Le secteur nord n'a jamais été traité.

Traitements suggérés:

007	Agricole abandonné	0.5 ha	SAULE	BOULEAU GRIS
-----	--------------------	--------	-------	--------------

Densité: Hauteur (m): 1 Âge:

Traitements suggérés:

DÉBROUSAILLEMENT MANUEL, DÉBLAIMENT ET REBOISEMENT (subventionné)

Nous recommandons le reboisement de cette superficie peu productive. Le débroussaillage consiste à couper totalement les arbres. Les déchets de coupe seront mis en andains après coupe pour faciliter la mise en terre des plants. Le reboisement comprend la mise en terre de 2200 plants à l'hectare, d'essences appropriées au type de sol.

008	Résineux en régénération	1.1 ha	SAPIN	EPINETTE BLANCHE
-----	--------------------------	--------	-------	------------------

Densité: Hauteur (m): 1 Âge:

Ce peuplement a déjà été traité dans le cadre du programme d'aide. Une coupe de récupération totale a été réalisée en 2004 pour récupérer le bois qui était renversé.

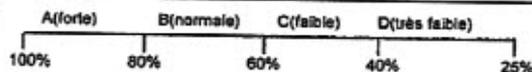
Traitements suggérés:

ÉCLAIRCIE PRÉCOMMERCIALE (subventionnée)

Ce traitement consiste à sélectionner une tige à tous les 2 mètres de manière à répartir l'accroissement sur un nombre plus restreint de tiges de bonne qualité. Cette intervention vise à augmenter la croissance, la qualité et la vigueur des arbres résiduels.

L'opération se fait sans qu'il y ait récupération d'un volume de bois. Les jeunes arbres coupés sont laissés sur place. Après le traitement on retrouvera environ 2,000 à 2,500 tiges à l'hectare. Le choix des essences à favoriser sera par ordre d'importance: l'épinette, le sapin, les feuillus durs et les autres résineux.

Classes de densité du couvert forestier:



Groupement forestier coopératif St-François

3-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Producteur forestier: FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C.

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Superficie approx.	Essences principales	
009	Sapinière à résineux Densité: B Hauteur (m): 9 / Âge: 20	0.8 ha	SAPIN TREMBLE	EPINETTE NOIRE BOULEAU GRIS CEDRE

Traitements suggérés:

Le propriétaire pourra récolter graduellement les tiges de tremble et de bouleau gris qui nuisent au bon développement des tiges de qualité qu'on retrouve dans ce peuplement.

010	Feuilleu tolérant Densité: B Hauteur (m): 15 / Âge: 40	0.5 ha	FRENE D'AMERIQUE ERABLE A SUCRE	ERABLE ROUGE BOULEAU GRIS
-----	---	--------	------------------------------------	------------------------------

Traitements suggérés:

011	Agricole Densité: Hauteur (m): / Âge:	18.6 ha		
-----	--	---------	--	--

Traitements suggérés:

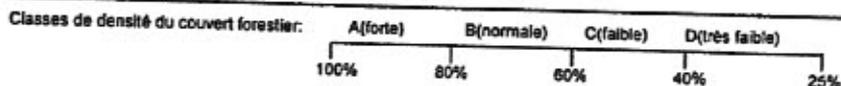
012	Cèdrière à sapin Densité: A Hauteur (m): 15 / 17 Âge: 50 / 70	8.2 ha	CEDRE EPINETTE ROUGE	SAPIN PRUCHE
-----	--	--------	-------------------------	-----------------

Ce peuplement a déjà été traité dans le cadre du programme d'aide. Une coupe d'ensemencement a été réalisée en partie en 1999 afin d'augmenter la qualité globale des tiges et installer une régénération de qualité. Des travaux de drainage ont été réalisés au Sud-Est du peuplement en 2002. Plusieurs petits secteurs ont été martelés mais non-exécutés. Le peuplement renferme des secteurs de cèdres plus jeune qui n'ont jamais été traités. Présence de sapins matures. Ce peuplement est très bien régénéré en résineux de qualité. Le site est généralement frais. Il y a présence de chablis (renversement) par secteur.

Traitements suggérés:

COUPE DE JARDINAGE (subventionné)

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 25 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou matures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.



3-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Producteur forestier: FERME DANIEL GOUBOUT S.E.N.C.

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Superficie approx.	Essences principales	
013	Pessière à résineux <i>Densité: A Hauteur (m):15/ 21 Âge: 40</i> Petite superficie à traiter	0,9 ha	ÉPINETTE BLANCHE	SAPIN CEDRE

Traitements suggérés:

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention consiste à récupérer entre 25 et 35% du volume de bois sur pied de façon à ouvrir le couvert forestier pour stimuler la croissance des arbres résiduels. La coupe d'éclaircie permet d'utiliser ce bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle. Il est à noter que dans une éclaircie, on enlève jamais plus de 35% du volume de bois, afin de prévenir les chablis. Lors des travaux, il est parfois nécessaire de couper des arbres en bonne santé pour en dégager d'autres. Dans ce cas on conserve l'arbre offrant la plus grande valeur, la meilleure qualité et le plus de vigueur.

014	Résineux avec feuillu tolérant <i>Densité: A Hauteur (m):15/ 21 Âge:40/ 70</i>	3,1 ha	FRUCHE SAPIN	ERABLE ROUGE BOULEAU JAUNE	FRENE D'AMERIQUE
-----	---	--------	-----------------	-------------------------------	------------------

Ce peuplement a déjà été traité dans le cadre du programme d'aide. Une coupe d'éclaircie commerciale a été réalisée en 2004 afin d'augmenter la qualité globale des tiges et d'accroître la croissance en volume du peuplement. Le bois franc n'est pas de qualité.

Traitements suggérés:

COUPE DE JARDINAGE (subventionné)

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 25 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou matures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.

015	Mélangé sur station humide <i>Densité: B Hauteur (m): 7/ 13 Âge: 30</i>	0,5 ha	ERABLE ROUGE TREMBLE	CEDRE SAPIN	FRENE NOIR
-----	--	--------	-------------------------	----------------	------------

.Le site est généralement humide.

Traitements suggérés:

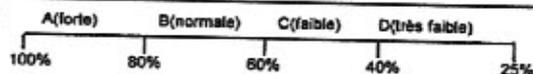
Le propriétaire pourrait récolter graduellement les tiges de tremble et de bouleau gris qui nuisent au bon développement des tiges de qualité qu'on retrouve dans ce peuplement.

016	Plantation d'épinette de Norvège <i>Densité: A Hauteur (m): 7 / 1 Âge: 20</i> Plantation de 1986.	1,1 ha	EPINETTE DE NORVEGE	EPINETTE BLANCHE
-----	---	--------	---------------------	------------------

Traitements suggérés:

Revoir ce peuplement dans 5 ans.

Classes de densité du couvert forestier:



Groupement forestier coopératif St-François

3-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

Producteur forestier: FERME DANIEL GOUBOUT S.E.N.C.

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Superficie approx.	Essences principales
-----------	--------------------	--------------------	----------------------

017 Feuillu en régénération 0.5 ha BOULEAU GRIS

Densité: Hauteur (m): / Âge:

Ce peuplement est peu productif et la régénération en essences de valeur est inadéquate.

Traitements suggérés:

DÉBROUSSAILLEMENT MANUEL, DÉBLAIMENT ET REBOISEMENT (subventionné)

Nous recommandons le reboisement de cette superficie peu productive. Le débroussaillage consiste à couper totalement les arbres. Les déchets de coupe seront mis en andains après coupe pour faciliter la mise en terre des plants. Le reboisement comprend la mise en terre de 2200 plants à l'hectare, d'essences appropriées au type de sol.

018 Résineux avec érable rouge 3.7 ha CEDRE ERABLE ROUGE SAPIN
Densité: A Hauteur (m): 15 / Âge: 40 PRUCHE PIN BLANC

Ce peuplement a déjà été traité dans le cadre du programme d'aide. Une coupe de jardinage a été réalisée en 2004 afin d'augmenter la qualité globale des tiges et d'accroître la croissance en volume du peuplement. La densité des tiges est plus forte dans les secteurs non-traités.

Traitements suggérés:

ECLAIRCIE COMMERCIALE (subventionné)

Cette intervention se pratique dans des peuplements de forte densité et d'âge moyen. Elle consiste à récolter entre 25 et 35 % du volume totale dans l'étage supérieur du peuplement c'est-à-dire, environ un arbre sur trois. Les arbres récoltés sont ceux de moindre qualité afin de permettre aux plus belles tiges d'avoir une meilleure croissance. Puisqu'il faut enlever un minimum de 25% du volume sur pied, il faut aussi couper des arbres en bonne santé. Les critères de sélection des arbres à favoriser seront par ordre d'importance : l'essence, la qualité, la vigueur et la grosseur des tiges.

019 Mélangé en régénération 1.1 ha ERABLE ROUGE SAPIN EPINETTE BLANCHE
Densité: Hauteur (m): / Âge: BOULEAU GRIS

Les tiges d'avenir de ce peuplement sont opprimées par des essences de moindre valeur.

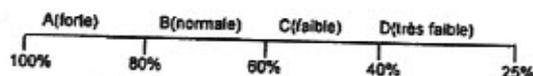
La faisabilité de l'intervention devra toutefois être vérifiée par notre équipe technique avant d'entreprendre les travaux.

Traitements suggérés:

ENTRETIEN DE LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE (Subventionné)

Le traitement consiste à dégager les tiges résineuses de qualité en éliminant la compétition indésirable. Ce traitement vise à redonner à chaque tige un apport suffisant de lumière, de minéraux et d'eau contenue dans le sol. Ce traitement s'applique dans le cas d'une régénération naturelle ayant moins de 1,5 mètre de hauteur et opprimée par des essences indésirables.

Classes de densité du couvert forestier:



Groupement forestier coopératif St-François

Carte forestière

Nom du propriétaire: FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C.

No. producteur forestier FERM97515285

Propriété no. : 1

Numéro de la carte

31H16SE

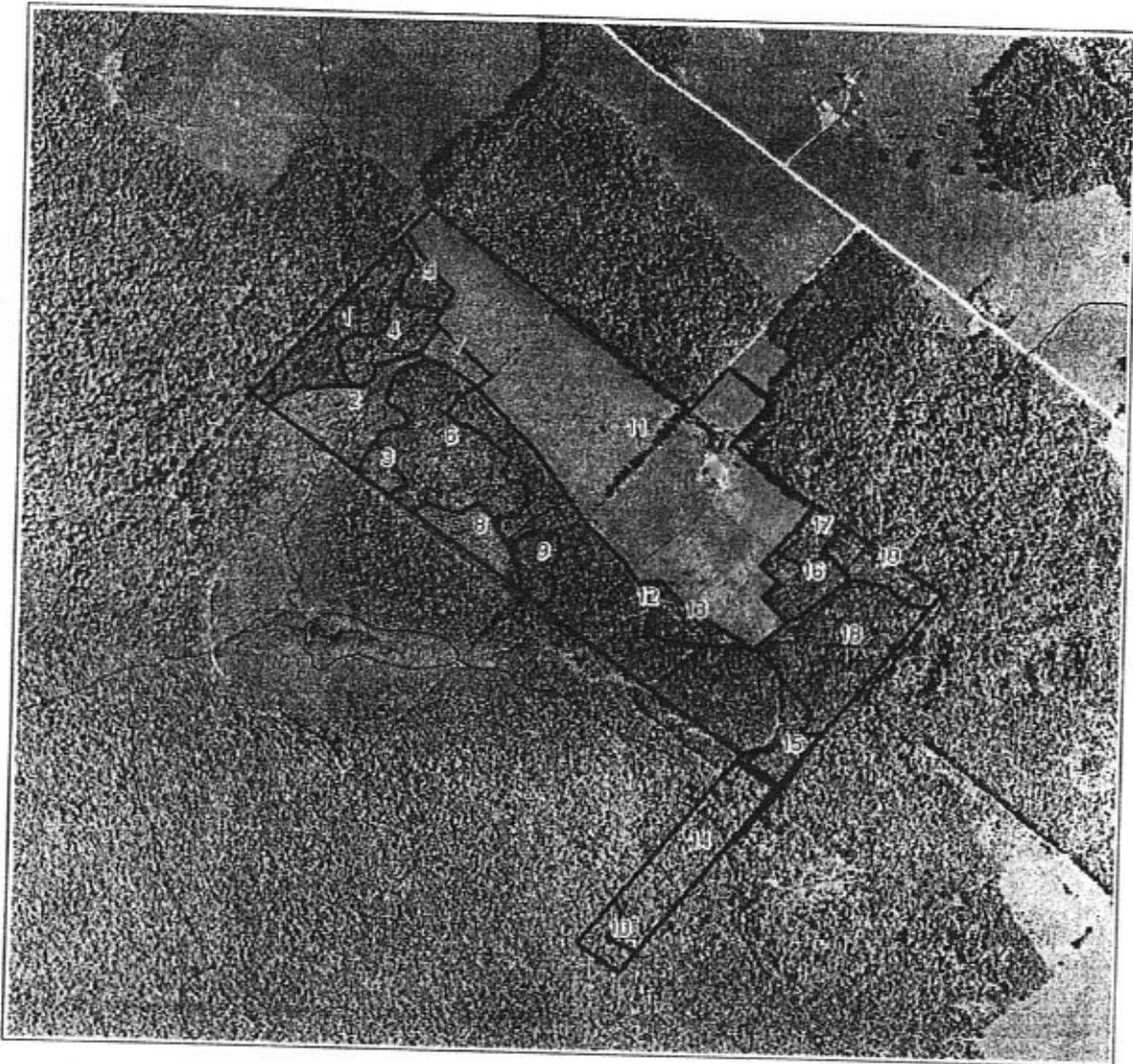
Numéro de la photo

7937-220

Échelle:

1/10000

Carte forestière



Facteurs de conversion

1 hectares (ha) = 2.47 acres (ac) = 107 639 pi²

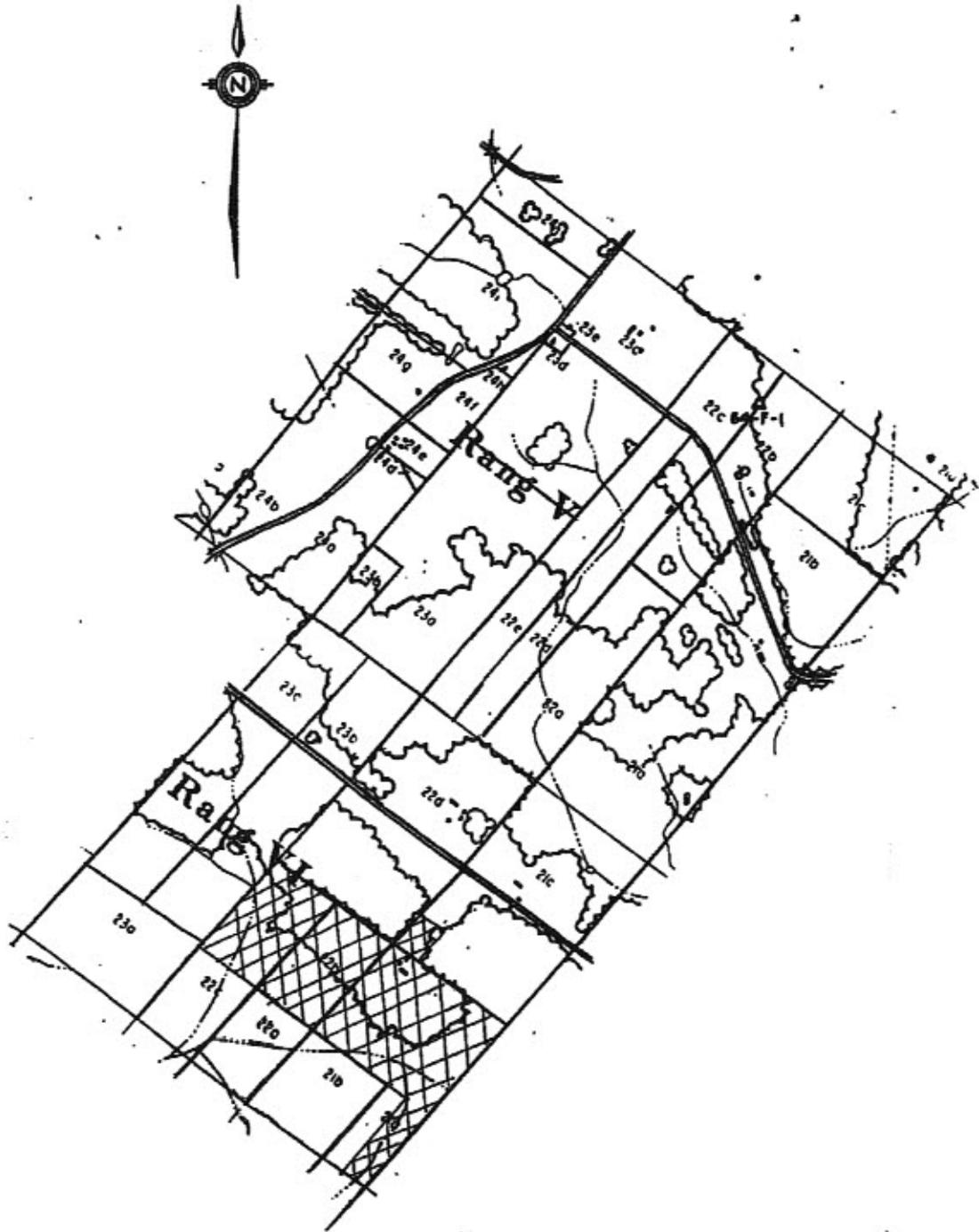
1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)

1 corde 4 pieds = 3.625 m³ apparent



shipton-15

échelle 1 = 20 000



4-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

Producteur forestier: FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C.

Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	Travaux	Année	Superf.	Priorité
001	Sapinière à cèdre	Éclaircie commerciale résineux	2009	1.0	2
003	Résineux en régénération	Éclaircie précommerciale, résineux	2012	0.4	2
004	Feuillu intolérant avec résineux	Coupe sanitaire	2009	1.0	1
005	Feuillu en régénération	Débroussaillage & déblaiement manuel	2009	0.5	1
007	Agricole abandonné	Débroussaillage & déblaiement manuel	2009	0.5	1
008	Résineux en régénération	Éclaircie précommerciale, résineux	2012	1.1	2
009	Sapinière à résineux	Coupe sanitaire	2009	0.8	1
012	Cèdrière à sapin	Coupe jardinatoire dans du résineux	2009	6.0	1
013	Pessière à résineux	Éclaircie commerciale résineux	2009	0.5	2
014	Résineux avec feuillu tolérant	Coupe jardinatoire dans du résineux	2014	3.0	3
015	Mélangé sur station humide	Coupe sanitaire	2009	0.5	1
016	Plantation d'épinette de Norvège	Revoir dans 5 ans	2014	1.0	2
017	Feuillu en régénération	Débroussaillage & déblaiement manuel	2009	0.5	1
018	Résineux avec érable rouge	Éclaircie commerciale résineux	2014	3.0	3
019	Mélangé en régénération	Dégagement de régénération + 1.5 m	2009	0.5	1

Travaux applicables à l'ensemble de la propriété

Priorité: 1. Court terme: de 1 à 3 ans de l'année indiquée 2. Moyen terme: de 1 à 5 ans de l'année indiquée 3. Long terme: à réaliser dans 5 à 10 ans

Notes: - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux



Groupement forestier coopératif St-François

5-REMARQUES

Certains travaux décrits dans ce plan d'aménagement forestier ne sont pas sujet à l'aide financière de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie. Avant d'entreprendre des travaux suggérés dans ce plan d'aménagement, veuillez contacter le Groupement Forestier pour vérifier s'ils sont admissibles à une subvention, car un inventaire plus approfondi est souvent nécessaire.

Certains travaux forestiers suggérés dans ce plan d'aménagement sont assujettis aux règlements municipaux ou provinciaux (ex: drainage, coupe de bois). Veuillez contacter votre municipalité pour vérifier la réglementation s'y appliquant. Également le Groupement Forestier ne se tient pas responsable des travaux de drainage et de voirie si un plan et devis n'a pas été réalisé et approuvé par un ingénieur forestier au préalable.

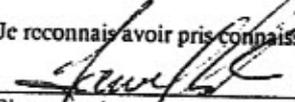
Avant d'entreprendre des travaux de coupe de bois, vous devez vous assurer au près du Groupement Forestier (si vous êtes membre du Groupement) ou au près du Syndicat des Producteurs de bois de l'Estrie (si vous n'êtes pas membre du Groupement) de la disponibilité de mise en marché pour votre bois.

6-ACCEPTATION ET SIGNATURE

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété et ils sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaire avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier:

- de consulter le Groupement forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux;
- de noter les interventions réalisées sur la propriété.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.


Signature du propriétaire forestier
ou de son représentant

26 Feb 2009
Date

97P100
No du plan

Attestation de l'ingénieur forestier

J'ai vérifié le plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C.

Ce plan est valide pour une période de 10 ans à compter de la date de signature de l'ingénieur.

Je certifie que ce plan d'aménagement est conforme au règlement de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.


Signature de l'ingénieur forestier

26/2/2009
Date

Ken Dubé ing.f. Permis no: 83-030 et Pierre Bellavance ing.f. Permis no: 82-023

Plan de gestion préparé par:


technicien forestier

19/02/2009
Date

Coordonnées du conseiller forestier



GROUPEMENT FORESTIER
COOPÉRATIF
ST-FRANÇOIS

345 Parc Industriel, Windsor, QC
J1S 3A7
Tél:(819) 845-3266 Fax:(819) 845-5535
Courriel: pbellavance@gfstfrancois.qc.ca

Coupon retour pour acquéreur de la propriété forestière qui souhaite obtenir son statut de producteur forestier (à joindre à votre demande de statut) pour la propriété suivante:

Municipalité	Cadastre	Rang	Lot	Vert/Blanc	Superficie forestière	Superficie totale
--------------	----------	------	-----	------------	-----------------------	-------------------

Numéro de statut de producteur du vendeur: FERM97515285

Je reconnais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier et je partage ses objectifs.

Signature de l'acquéreur ou du représentant autorisé

Date

Annexe 1

ÉLÉMENTS SENSIBLES

Suite à notre visite sur le terrain, nous désirons soumettre à votre attention les éléments à conserver ou à protéger sur votre propriété:

<u>ÉLÉMENTS SENSIBLES</u>	<u>NO DE PEUPEMENT(S)</u>
Peuplement(s) susceptible(nt) aux insectes aux maladies ou au chablis.	_____
Peuplement(s) ayant(s) de fortes pentes (>40%)	_____
Cours d'eau ou lac identifiable sur une carte forestière 1:20 000.	1-2-4-14
Marais ou étang d'au moins 5 hectares, identifiable sur carte forestière.	_____
Ravage de cerfs de Virginie.	n.d.
Habitats fauniques essentiels ou espèces menacées ou vulnérables.	_____
Proximité d'aménagements ou de zones récréatives.	_____
Autres:	_____

ADRESSES UTILES

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie 230 rue King ouest, bureau 206 Sherbrooke, QC J1H 1P9 Tél: 819-823-8884 Fax: 819-823-8885	Syndicat des Producteurs de bois de l'Estrie 4300 boul. Bourque Rock Forest, QC J1S 2A6 Tél: 819-346-8905 Fax: 819-346-8909
Ministère des ressources naturelles 200 Belvédère nord, bureau 105 Sherbrooke, QC J1H 4A9 Tél: 819-820-3190 Fax: 819-820-3946	La financière agricole du Québec (crédit forestier) 4260 Boul. Bourque, Rock Forest, QC J1N 2A5 Tél: 819-820-3323 Fax: 819-820-3016
Photographies aériennes Service de la Cartographie (photos < 1993) 5700 4e Avenue ouest Bur. B200 Charlesbourg, QC, G1H 6R1 Tél: 418-627-6356	La Clé des Champs (production forestière non-ligneuse) 126 Des Rivières, St-Camille, QC, J0A 1G0 Tél: 819-828-0520



Annexe technique - Données forestières

0200 FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C. Rosp: Brouillette Josée	FERM97515285 Tél: (819)839-3521	Propriété no.01 Shipton Rang:06 Premier lot:21A	Plan 2007
---	------------------------------------	---	--------------

No. peup.	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx. ha	Surface terrière	Régénération			Traitements	Année	Quant Prio.
					% feuill	% résin				
001 SC	Λ 13 17 50	SAB/THO/ER	2.4	27	%	%	%	CERM	2009	
002 Aulnaie		AUR / / /	2.1	0	%	%	%			
003 Rr		SAB/EPB/ / /	0.4	0	%	%	%	CPCR	2012	
004 FiPeR	B 11 17 20/ 40	ERR/PET/SAB/	1.2	12	%	%	%	CSAN	2009	
005 Fr		AUR/PEB/BO	0.5	0	%	%	%	DMD	2009	
006 REo	B 9 20	SAB/ERR/EPN	4	9	%	%	%			
007 Aa		SAU/BOG/ /	0.5	0	%	%	%	DMD	2009	
008 Rr		SAB/EPB/ / /	1.1	0	%	%	%	CPCR	2012	
009 RS	B 9 20	SAB/EPN/TH	0.8	7	%	%	%	CSAN	2009	
010 Ft	B 15 40	FRA/ERR/BO	0.5	14	%	%	%			
011 A		/ / / / /	18.6	0	%	%	%			
012 CS	A 15 17 50/ 70	THO/SAB/PR	8.2	29	%	%	%	RJR	2009	
013 RE	A 15 40	EPB/SAB/THO	0.9	26	%	%	%	CERM	2009	
014 RFt	A 15 21 40/ 70	PRU/ERR/FRA	3.1	24	%	%	%	RJR	2014	
015 FhR	B 7/ 3 30	ERR/THO/FR	0.5	18	%	%	%	CSAN	2009	

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme



Annexe technique - Données forestières

0200 FERME DANIEL GODBOUT S.E.N.C. Resp: Bronillette Josée		FERM97515285 Tél: (819)839-3521		Propriété no.01 Shipton Rang:06 Premier lot:21A		Photo 2007				
No. peup.	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx. ha	Surface terrière	Régénération % feuill % résin			Traitements	Année	Quant Prio.
016	EpO A 7 20	EPO/EPB/ / /	1.1	13	%	%	%		2014	
017	Fr	BOC/ / / /	0.5	0	%	%	%	DMD	2009	
018	REo A 15 40	THO/ERR/SA	3.7	24	%	%	%	CERM	2014	
019	Mr	ERR/SAB/EPB/	1.1	0	%	%	%	DEGMH	2009	

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme



Groupement forestier coopératif St-François